

RECRUTEMENT

La Région accorde 200 000 euros à l'entreprise Poitou-Décors



Le dirigeant de l'entreprise Poitou-Décors, Christophe Mouthon, avec le maire de Saint-Pardoux-Soutiers, Johann Barranger, en 2022.

PHOTO : ARCHIVES CO

Près de 200 000 euros. Il s'agit du montant de l'aide financière accordée lundi 13 mars par la Région Nouvelle-Aquitaine à l'entreprise Poitou-Décors, basée à Saint-Pardoux-Soutiers, près de Parthenay.

La société est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements en métal destinés à aménager les espaces verts : totems, voliges, produits d'ancrage des plantations, plôts pour maintenir les plantes grimpan-tes.

Cette subvention de la Région vise à accompagner les investissements de l'entreprise pour faire face à une hausse de sa demande. « Poitou-Décors modernise ses activités de production, logistique, comptabilité et gestion commercia-

le. Elle engage une politique d'investissements matériels. L'enjeu étant aussi d'élargir la gamme de ses produits pour faire face à la pénurie de matières premières, tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux », indique la Région Nouvelle-Aquitaine.

La stratégie économique de Poitou-Décors s'organise ainsi autour d'axes prioritaires : « L'élargissement de sa gamme de produits avec de nouveaux matériaux, la modernisation de son outil de production, l'augmentation de ses capacités de production, le recrutement de six équivalents temps plein dont un responsable de production, un ingénieur électromécanicien, un responsable commercial et trois opérateurs. »